

“L'air est **essentiel à chacun**
et mérite l'**attention de tous**.”

Polluants réglementés

Mesure des métaux lourds au niveau de la station rurale nationale en 2020

Document mis à jour trimestriellement

Dernière mise à jour : 22/04/2021

I. Présentation - méthodologie

En 2020, les quatre métaux lourds dont la surveillance dans l'air ambiant est réglementée (cadmium, nickel, plomb et arsenic), sont mesurés en Bretagne au niveau de deux stations de mesures :

- la station urbaine de fond « Pays-Bas » à Rennes (35),
- la station rurale nationale « Kergoff » à Merléac (22).

Les résultats pour le site rural national de la station Kergoff sont présentés dans ce document.

Au niveau du site de Kergoff, des prélèvements de 2 semaines sur la fraction PM10 des poussières, sont réalisés à l'aide d'un préleveur bas débit (1 m³/h).

Ces prélèvements, réalisés tous les 15 jours, doivent représenter au moins 14% de l'année, minimum réglementaire requis [Directive 2004/107/CE].



Site de mesures de Kergoff à Merléac

Ces prélèvements sont réalisés conformément à la norme NF EN 14902 (2005).

Réglementation [Code de l'environnement - articles R221-1 à R221-3]	Arsenic	Cadmium	Nickel	Plomb
Valeur cible* (sur l'année civile)	6 ng/m ³	5 ng/m ³	20 ng/m ³	-
Valeur limite**	-	-	-	0,5 µg/m ³

*Valeur cible : niveau à atteindre, dans la mesure du possible, dans un délai donné, et fixé afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou l'environnement dans son ensemble, applicable depuis le 31 décembre 2012.

**Valeur limite : niveau à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser, et fixé sur la base des connaissances scientifiques afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou sur l'environnement dans son ensemble.

La station rurale de Guipry a été **fermée en Décembre 2019**. Les mesures de métaux lourds sont réalisées depuis janvier 2020 au niveau de la **nouvelle station rurale nationale de fond Kergoff** située sur la commune de Merléac (22) en centre Bretagne.

Mesure des métaux lourds au niveau de la station rurale nationale en 2020

II. Résultats des mesures en métaux lourds

Kergoff – Station rurale nationale

Les résultats de l'année 2020 sont repris dans le tableau ci-après (arrêt des mesures du 24/03/2020 au 19/05/2020) :

Date et heure TU de début	Date et heure TU de fin	Arsenic (en ng/m ³)	Cadmium (en ng/m ³)	Nickel (en ng/m ³)	Plomb (en µg/m ³)
30/12/2019 10:40	14/01/2020 10:40	0,08	0,03	1,81	0,0006
28/01/2020 10:13	11/02/2020 09:47	0,07	0,02	-	0,0005
11/02/2020 10:02	25/02/2020 09:00	0,06	0,01	-	0,0002
25/02/2020 14:12	10/03/2020 11:20	0,05	0,01	-	0,0002
10/03/2020 11:33	24/03/2020 09:41	0,14	0,05	0,99	0,0013
19/05/2020 10:28	02/06/2020 10:00	0,25	0,06	-	0,0014
02/06/2020 10:33	16/06/2020 09:14	0,15	0,03	-	0,0009
16/06/2020 09:31	30/06/2020 09:00	0,08	0,02	4,36	0,0005
30/06/2020 11:26	15/07/2020 11:00	0,10	0,03	0,58	0,0008
15/07/2020 10:08	28/07/2020 09:28	0,12	0,02	0,73	0,0007
28/07/2020 09:41	11/08/2020 09:00	0,22	0,05	6,20	0,0011
25/08/2020 11:08	08/09/2020 09:36	0,09	0,02	1,10	0,0005
08/09/2020 09:51	22/09/2020 09:00	0,31	0,06	6,26	0,0021
22/09/2020 09:34	06/10/2020 09:00	0,07	0,02	-	0,0004
06/10/2020 11:28	20/10/2020 09:01	0,10	0,03	2,45	0,0009
20/10/2020 09:25	03/11/2020 09:00	0,04	0,01	1,26	0,0003
03/11/2020 11:43	17/11/2020 11:00	0,12	0,04	2,07	0,0011
17/11/2020 11:40	01/12/2020 11:00	0,27	0,09	0,77	0,0025
01/12/2020 12:23	15/12/2020 11:01	0,07	0,02	0,84	0,0006
15/12/2020 11:48	29/12/2020 10:46	0,04	0,01	0,60	0,0003
Moyenne du 30/12/2019 au 29/12/2020		0,12	0,03	2,14	0,0008

TU : temps universel

MOYENNES ANNUELLES 2020 :

Les moyennes annuelles des 4 paramètres sont inférieurs aux valeurs limites réglementaires,

